

FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

FIP/SC.6/2
9 juin 2011

Réunion du Sous-comité du FIP
Le Cap, Afrique du Sud
29 et 30 juin 2011

Point 2 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA SEANCE

1. Les deux Coprésidents élus, Rogerio Studart, membre du Sous-comité représentant le Brésil, et Jean-Bernard Carrasco, membre du Sous-comité représentant l'Australie, ouvriront la séance.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Un *ordre du jour provisoire* destiné à être examiné durant la réunion du Sous-comité a été distribué sous la cote FIP/SC.6/1/Rev.1. La réunion est invitée à l'**adopter**.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT SUR LA REUNION DES PAYS PILOTES DU FIP

3. La seconde réunion des pays pilotes participant au FIP aura lieu le mercredi 22 juin 2011 au Cap (Afrique du Sud). Cette réunion se concentrera sur la mobilisation d'autres partenaires et d'autres financements, le rattachement des investissements du FIP aux initiatives de préparation, la réalisation de synergies avec les processus nationaux, la parité des sexes et la mobilisation des parties prenantes.

4. Les résultats de la réunion des pays pilotes seront présentés au Sous-comité par un représentant de ces pays participant à la réunion. Une présentation PowerPoint décrivant les points forts de la réunion des pays pilotes sera distribuée à la réunion du Sous-comité.

5. Le Sous-comité du FIP est invité à **prendre note** des résultats de la seconde réunion des pays pilotes du FIP et à **formuler** des observations pour renforcer la programmation des activités au niveau national.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT D'ACTIVITE : BILANS ACTUALISES

6. *Point 4 a de l'ordre du jour, Rapport d'activité semestriel du FIP.* Le *Rapport semestriel sur les opérations du FIP* (FIP/SC.6/3) a été élaboré pour présenter au Sous-comité du FIP un rapport sur l'avancement des activités du FIP, comprenant notamment des informations sur les missions conjointes dans les pays pilotes du FIP. Lorsqu'il examinera le rapport d'activité, le Sous-comité souhaitera peut-être aussi prendre en compte les informations contenues dans deux documents préparés pour le Comité du SCF, à savoir le *Rapport d'avancement sur les programmes ciblés* (SCF/TFC.6.3) et le *Rapport de l'Administrateur fiduciaire sur la situation financière du Fonds d'investissement stratégique* (SCF/TFC.6/4).

7. Le Sous-comité est invité à **examiner** le rapport semestriel sur les opérations et à **communiquer** des directives et des commentaires aux BMD au sujet des opérations du FIP.

8. *Point 4 b, c et d de l'ordre du jour, Bilans actualisés sur l'Indonésie, le Mexique et d'autres pays pilotes.* Des représentants des gouvernements indonésien et mexicain rendront compte des progrès accomplis dans l'élaboration de leurs plans d'investissement. Les représentants d'autres pays pilotes sont invités à informer le Sous-comité des progrès réalisés à propos de l'élaboration de leurs plans d'investissement.

9. Le Sous-comité est invité à **formuler des commentaires** en vue de fournir des directives aux pays pilotes et aux BMD au sujet de la finalisation de leurs plans d'investissement.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU FIP : REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

10. Le document FIP/SC.6/4, intitulé *Plan d'investissement au titre du FIP : République démocratique du Congo*, présente le plan d'investissement préparé par le gouvernement de la République démocratique du Congo en collaboration avec les BMD. Le plan d'investissement décrit les activités prioritaires à entreprendre pour soutenir les efforts déployés par la République démocratique du Congo pour remédier aux facteurs de déboisement et de dégradation des forêts dans le contexte de REDD+.

11. Le Sous-comité est **invité à approuver** le plan d'investissement comme base de la poursuite du développement des activités proposées dans le programme.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU FIP : BURKINA FASO

12. Le document FIP/SC.6/5, intitulé *Plan d'investissement au titre du FIP : Burkina Faso*, présente le plan d'investissement préparé par le gouvernement du Burkina Faso en collaboration avec les BMD. Le plan d'investissement décrit les activités prioritaires à entreprendre pour soutenir les efforts déployés par le Burkina Faso pour remédier aux facteurs de déboisement et de dégradation des forêts dans le contexte de REDD+.

13. Le Sous-comité est **invité à approuver** le plan d'investissement comme base de la poursuite du développement des activités proposées dans le programme.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. DESCRIPTIF PRELIMINAIRE D'UN PROJET DE MECANISME SPECIAL DE DONN EN FAVEUR DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTES LOCALES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FORESTIER

14. En novembre 2011, le Sous-comité du FIP a examiné le document FIP/SC.5/6, intitulé *Mise à jour du développement du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales*. Le Sous-comité du FIP a souligné qu'il était urgent de développer dans les meilleurs délais le Mécanisme spécial de dons conformément au *Document conceptuel du FIP*.

15. Le document FIP/SC.6/6, intitulé *Descriptif préliminaire d'un projet de Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des communautés locales dans le cadre du Programme d'investissement forestier*, présente l'avant-projet de mécanisme de dons élaboré conjointement par les peuples autochtones et les populations locales avec l'appui des banques multilatérales de développement et de l'Unité administrative des FIC.

16. Le Sous-comité est invité à **prendre note** de l'avant-projet et à **formuler d'autres observations** qui seront prises en compte lors de la finalisation du document conceptuel du mécanisme spécial de dons.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR. PROPOSITION D'ALLOCATION DE LA RESERVE

17. Lors de sa réunion de novembre 2010, le Sous-comité du FIP a examiné le document intitulé *Proposition d'allocation des ressources du FIP aux programmes pilotes* (FIP/SC.5/7) et a défini les principes de l'allocation des ressources du FIP.

18. Le Sous-comité du FIP a estimé qu'il convenait de constituer une réserve à partir du montant actuel des promesses de contributions au FIP et que l'allocation des ressources mises en réserve devait être déterminée par le Sous-comité du FIP après l'approbation de l'ensemble des plans d'investissement. Le Sous-comité du FIP a demandé que les critères d'allocation des réserves soient examinés lors de sa réunion de juin 2011.

19. Conformément à cette demande, l'Unité administrative des FIC, en collaboration avec le Comité des BMD, a élaboré le document FIP/SC.6/7, intitulé *Proposition d'allocation de la réserve*. Le document présente une proposition destinée à être examinée par le Sous-comité.

20. Le Sous-comité est invité à **examiner** et à **approuver** le document.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR. EXAMEN DE LA QUALITE DES PLANS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU FIP

21. À la lumière des travaux de la réunion du Comité du SCF qui s'est déroulée en novembre, l'Unité administrative des FIC, en collaboration avec les BMD, a formulé une proposition au sujet du processus et des critères de préparation d'un examen technique indépendant des stratégies et plans d'investissement du SCF et l'a communiquée au Comité du SCF le 29 mars 2011 pour approbation par courrier. Plusieurs membres du Comité ont formulé des observations au sujet de cette proposition. Une version révisée du projet a été rédigée en fonction de leurs commentaires pour examen et approbation par chaque Sous-comité du SCF.

22. S'agissant de l'examen de la qualité dans le cadre du FIP, le membre du Sous-comité représentant la Norvège a proposé une autre option.

23. Le Sous-comité est invité à **examiner** les deux options mentionnées dans le document en vue de parvenir à un accord sur le processus à suivre pour réaliser un examen technique indépendant des plans d'investissement au titre du FIP.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR. ÉLECTION DES COPRESIDENTS

24. Conformément au paragraphe 29 du *Cadre de gouvernance du SCF*, « chaque Sous-comité du SCF élit ses propres Coprésidents pour un mandat de six mois, l'un des deux devant être un représentant d'un pays contribuant, et l'autre un représentant d'un pays bénéficiaire ». Lors de sa dernière réunion, le Sous-comité du FIP a réélu M. Rogerio Studart et M. Jean-

Bernard Carrasco aux postes de Coprésidents pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 2 juillet 2011.

25. Conformément aux procédures convenues, le Sous-comité élit généralement ses Coprésidents pour un mandat de six mois à la fin de chaque réunion. Les mandats actuels des Coprésidents arrivent à leur terme à la fin de cette réunion.

26. À cet égard, le Sous-comité doit garder à l'esprit que, conformément aux documents conceptuels du SCF et des programmes ciblés, des consultations auront lieu parmi les pays contributeurs dans le cadre du Forum de partenariat pour désigner les membres du Sous-comité qui exerceront leurs fonctions jusqu'à la fin du Forum de partenariat de 2012.

27. Étant donné que la composition du Sous-comité sera probablement modifiée, il est conseillé au Sous-comité de procéder à l'élection des Coprésidents après le Forum de partenariat. Cette élection pourrait se faire par courrier. Il est proposé en outre de prolonger le mandat des Coprésidents actuels jusqu'à l'élection des nouveaux Coprésidents.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES

28. Les membres et les Coprésidents peuvent soulever toute autre question dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR. CLOTURE DE LA SEANCE

29. La séance sera close à 17 h 30 le jeudi 30 juin 2011.

HORAIRE PROVISOIRE

Mercredi 29 juin 2011

15 heures – 15 h 15	Point 1 de l'ordre du jour	Ouverture de la séance
	Point 2 de l'ordre du jour	Adoption de l'ordre du jour
15 h 15-16 h 15	Point 3 de l'ordre du jour	Rapport sur la réunion des pays pilotes du FIP
16 h 15-17 h 30	Point 4 de l'ordre du jour	Rapport d'activité : bilans actualisés
		a. Rapport d'activité semestriel du FIP
		b. Bilan actualisé sur l'Indonésie
		c. Bilan actualisé sur le Mexique
		d. Bilan actualisé sur les autres pays pilotes (le cas échéant)

Jeudi 30 juin 2011

8 h 30-10 heures	Point 5 de l'ordre du jour	Plan d'investissement au titre du FIP : République démocratique du Congo
10 heures-11 h 30	Point 6 de l'ordre du jour	Plan d'investissement au titre du FIP : Burkina Faso
11 h 30-13 heures	Point 7 de l'ordre du jour	Projet de Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des communautés locales dans le cadre du FIP (<i>descriptif préliminaire</i>)
14 h 30-15 h 30	Point 8 de l'ordre du jour	Proposition d'allocation de la réserve
15 h 30-16 h 45	Point 9 de l'ordre du jour	Examen de la qualité des plans d'investissement au titre du FIP
16 h 45-17 heures	Point 10 de l'ordre du jour	Élection des Coprésidents
17 heures-17 h 30	Point 11 de l'ordre du jour	Questions diverses
17 h 30	Point 12 de l'ordre du jour	Clôture de la séance